

AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 57.630.113 DT et un résultat de la période de 3.151.730 DT.

I.- Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Décembre 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II.- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2021, 7,83% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 12,17% en-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 53.054.791 DT au 31 Décembre 2021, et représente une quote-part de 92,06% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 12,06% au-delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

EMNA RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIF</u>			
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>49 030 687,837</u>	<u>49 114 358,740</u>
a-	Action et valeurs assimilées	0,000	2 222 115,955
b-	Obligations et valeurs assimilées	49 030 687,837	46 892 242,785
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>8 535 072,119</u>	<u>21 553 128,421</u>
a-	Placements monétaires	4 024 103,426	5 008 461,256
b-	Disponibilités	4 510 968,693	16 544 667,165
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	<u>64 353,031</u>	<u>31 763,714</u>
TOTAL ACTIF		57 630 112,987	70 699 250,875
<u>PASSIF</u>			
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>110 284,345</u>	<u>138 272,036</u>
a-	Opérateurs créditeurs	110 284,345	138 272,036
<u>PA3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>114 356,014</u>	<u>122 775,400</u>
a-	Autres créditeurs divers	114 356,014	122 775,400
TOTAL PASSIF		224 640,359	261 047,436
<u>ACTIF NET</u>			
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	<u>54 868 399,731</u>	<u>67 847 337,894</u>
<u>CP2</u>	<u>Sommes distribuables</u>	<u>2 537 072,897</u>	<u>2 590 865,545</u>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs	553,598	35,729
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours	2 536 519,299	2 590 829,816
ACTIF NET		57 405 472,628	70 438 203,439
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		57 630 112,987	70 699 250,875

ETAT DE RESULTAT
(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	<u>629 690,976</u>	<u>2 639 960,028</u>	<u>588 615,340</u>	<u>2 816 286,601</u>
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	<u>349 364,518</u>	<u>1 323 404,397</u>	<u>434 592,880</u>	<u>991 585,080</u>
Total des revenus des placements		<u>979 055,494</u>	<u>3 963 364,425</u>	<u>1 023 208,220</u>	<u>3 807 871,681</u>
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.10</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.11</u>	<u>-151 902,198</u>	<u>-619 602,014</u>	<u>-162 231,852</u>	<u>-714 319,090</u>
Revenu net des placements		<u>827 153,296</u>	<u>3 343 762,411</u>	<u>860 976,368</u>	<u>3 093 552,591</u>
<u>Autres charges</u>	<u>4.12</u>	<u>-26 037,274</u>	<u>-117 166,811</u>	<u>-31 413,999</u>	<u>-118 095,786</u>
Résultat d'exploitation		<u>801 116,022</u>	<u>3 226 595,600</u>	<u>829 562,369</u>	<u>2 975 456,805</u>
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-614 528,013</u>	<u>-690 076,301</u>	<u>-548 184,972</u>	<u>-384 626,989</u>
Sommes distribuables de la période		<u>186 588,009</u>	<u>2 536 519,299</u>	<u>281 377,397</u>	<u>2 590 829,816</u>
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>614 528,013</u>	<u>690 076,301</u>	<u>548 184,972</u>	<u>384 626,989</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>-116 970,742</u>	<u>-197 317,055</u>	<u>-43 981,266</u>	<u>57 069,903</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>131 342,856</u>	<u>122 451,817</u>	<u>17 780,056</u>	<u>39 140,583</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Résultat net de la période		<u>815 488,136</u>	<u>3 151 730,362</u>	<u>803 361,159</u>	<u>3 071 667,291</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en
DT)

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	815 488,136	3 151 730,362	803 361,159	3 071 667,291
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	801 116,022	3 226 595,600	829 562,369	2 975 456,805
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	-116 970,742	-197 317,055	-43 981,266	57 069,903
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	131 342,856	122 451,817	17 780,056	39 140,583
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	0,000	-2 432 087,552	0,000	-4 806 822,886
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	-14 062 428,128	-13 752 373,621	-19 123 322,346	-12 603 871,401
a- <u>Souscriptions</u>	52 734 653,717	271 407 207,073	59 811 683,593	309 571 429,588
- <u>Capital</u>	50 653 847,465	261 370 535,354	51 877 224,069	304 246 623,432
- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	-50 251,107	170 354,626	5 982 185,638	315 230,375
- <u>Régularisation des sommes distribuables</u>	2 131 057,359	9 866 317,093	1 952 273,886	5 009 575,781
b- <u>Rachats</u>	-66 797 081,845	-285 159 580,694	-78 935 005,939	-322 175 300,989
- <u>Capital</u>	-64 114 103,724	-274 297 764,142	-70 572 721,125	-316 443 807,980
- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	62 742,922	-147 198,763	-5 861 816,162	-337 290,131
- <u>Régularisation des sommes distribuables</u>	-2 745 721,043	-10 714 617,789	-2 500 468,652	-5 394 202,878
Variation de l'actif net	-13 246 939,992	-13 032 730,811	-18 319 961,187	-14 339 026,996
AN4 <u>Actif net</u>				
a- <u>En début de période</u>	70 652 412,620	70 438 203,439	88 758 164,626	84 777 230,435
b- <u>En fin de période</u>	57 405 472,628	57 405 472,628	70 438 203,439	70 438 203,439
AN5 <u>Nombre d'actions</u>				
a- <u>En début de période</u>	703 268	697 786	888 717	823 367
b- <u>En fin de période</u>	564 834	564 834	697 786	697 786
Valeur liquidative	101,632	101,632	100,945	100,945
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	4,62%	4,36%	4,26%	3,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2021

1- Présentation de la société

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2 - REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée

est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4 - NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2021 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	0,000
Obligations	2	13 505 288,293
Bons de trésor assimilable	3	35 525 399,544
Total		49 030 687,837

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2021.

(2) Obligations:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2021	En % de l'actif net	Garantie bancaire
AB 2009 CA	18 000	359 910,000	363 913,200	0,63%	
AB 2009 CB	13 000	259 935,000	263 689,400	0,46%	
AB 2012 B	60 000	600 000,000	610 512,000	1,06%	
AB 2012 BB	10 000	100 000,000	101 752,000	0,18%	
AB 2020-3	10 000	1 000 000,000	1 065 128,000	1,86%	
AB SUB 2021-01	5 000	500 000,000	524 080,000	0,91%	
AB2008 TA	25 000	333 276,830	344 001,313	0,60%	
AB2008 TAA	40 000	533 245,300	550 333,300	0,96%	
AB2008 TB	15 000	525 000,000	543 120,000	0,95%	
ATB 2009 TB1	5 000	150 000,000	154 236,000	0,27%	
ATL 2016-1 C	2 000	80 000,000	82 555,200	0,14%	
ATL 2021 -1	3 000	300 000,000	300 757,480	0,52%	
ATTIJ 2017	4 000	80 000,000	82 790,400	0,14%	
ATTIJ 2017	10 000	200 000,000	206 976,000	0,36%	
BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	
BNA 2009	10 000	199 980,000	206 348,000	0,36%	
BNA 20091	10 000	199 980,000	206 348,000	0,36%	
BTE 2011/B	5 000	275 000,000	287 280,000	0,50%	

EN 2021 CAT. B /5	20 000	2 000 000,000	2 070 976,000	3,61%
EN 2021 CAT. B /5 2EME T	20 000	2 000 000,000	2 049 376,000	3,57%
EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000,000	1 008 680,000	1,76%
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	0,000	0,00%
TL SUB 2016	2 500	150 000,000	157 898,000	0,28%
TLG 2016-1 B	5 000	200 000,000	209 208,000	0,36%
ATTIJ LEASING 2017-1	5 250	105 000,000	105 176,400	0,18%
UIB 2009/1C	16 000	640 000,000	653 785,600	1,14%
UIB 2011/B	15 000	750 000,000	763 260,000	1,33%
UIB 2011-1BB	5 000	250 000,000	254 420,000	0,44%
UIBSUB2016	16 000	320 000,000	338 688,000	0,59%
TOTAL		15 211 327,130	13 505 288,293	23,53%

- (i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.
- (ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 28 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2021	En % de l'actif net
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	4 000	3 912 240,000	4 035 858,082	7,03%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)B	3 213	3 207 537,900	3 264 326,134	5,69%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS) E	7 787	7 787 000,000	7 924 631,491	13,80%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	4 015 923,288	7,00%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	498 490,411	0,87%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	498 860,411	0,87%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	499 290,411	0,87%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	499 075,411	0,87%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	998 340,822	1,74%
BTA13042028	1 000	915 000,000	953 621,360	1,66%
BTA290327	3	2 775,000	2 895,644	0,01%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 334 086,079	21,49%
TOTAL		34 394 216,100	35 525 399,544	61,89%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations	195 221,080	668 583,115	152 457,688	720 073,088
Dividendes	0,000	247 638,305	0,000	0,000
Revenus des BTA	434 469,896	1 723 738,608	436 157,652	2 096 213,513
TOTAL	629 690,976	2 639 960,028	588 615,340	2 816 286,601

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique est de 4 024 103,426 DT au 31/12/2021. Il se détaille comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL100122	10/12/2021	BIAT	Quantité : 1 481 BTA 5,6% AOÛT 2022	1 509 995,939	10/01/2022	9 368,501	1 500 627,438	1 507 264,022	7,25%	2,63%
PL280222	15/11/2021	BT	Quantité : 994 BTA 6% 10/2023	1 020 662,746	28/02/2022	21 107,280	999 555,466	1 008 894,551	7,24%	1,76%
PL280222B	09/12/2021	BIAT	Quantité : 992 BTA 5,6% AOÛT 2022	1 017 266,686	28/02/2022	16 327,815	1 000 938,871	1 005 521,635	7,25%	1,75%
PL280222D	13/12/2021	BIAT	Quantité : 491 BTA 6% AVRIL 2023	508 291,801	28/02/2022	7 761,693	500 530,108	502 423,218	7,25%	0,88%
Total des prises en Pensions Livrées				4 056 217,172		54 565,289	4 001 651,883	4 024 103,426		7,01%
TOTAL				4 056 217,172		54 565,289	4 001 651,883	4 024 103,426		7,01%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des Certificats de dépôt	23 370,421	350 961,376	34 505,016	155 643,001
Revenus de Comptes Rémunérés	0,000	50 612,595	74 884,759	217 288,804
Revenus des prises en Pensions Livrées	325 994,097	921 830,426	325 203,105	618 653,275
TOTAL	349 364,518	1 323 404,397	434 592,880	991 585,080

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2021 à 4 510 968,693 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	4 510 968,693	7,86%
TOTAL	4 510 968,693	7,86%

4.4- Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Intérêt courus /compte rémunéré	64 353,031	31 763,714
Total	64 353,031	31 763,714

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2021.

4.6 Opérateurs Crédeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Gestionnaire	14 314,279	16 088,067
Dépositaire	95 970,066	122 183,969
Total	110 284,345	138 272,036

4.7 Autres Crédeurs Divers

Les autres crédeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Retenue à la Source	86 155,281	96 785,153
Jetons de Présence	22 475,022	18 391,956
TCL	0,000	1 163,066
CMF	5 725,711	6 435,225
Total	114 356,014	122 775,400

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2020	67 847 337,894
Souscriptions	261 370 535,354
Rachats	-274 297 764,142
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 100 000,000
VDE/titres.Etat	78 285,000
VDE / titres OPCVM	0,000
+/-V réalisée emp.société	-3,567
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	122 455,384
+/- V report/oblig.société	2 100 000,010
+/- V report/titres.Etat	-58 285,000
+/- V report/titres OPCVM	-217 317,065
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	170 354,626
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	-147 198,763
Capital au 31-12-2021	54 868 399,731

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 s'élève à -13 032 730,811 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/12/2021 est de 564 834 contre 697 786 au 31/12/2020. Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	927
Nombre d'actionnaires entrants	21
Nombre d'actionnaires sortants	-93
Nombre d'actionnaires au 31-12-2021	855

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2021 s'élèvent à 2 537 072,897 DT contre 2 590 865,545 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Sommes distribuables des exercices antérieurs	553,598	35,729
Résultat d'exploitation	3 226 595,600	2 975 456,805
Régularisation du résultat d'exploitation	-690 076,301	-384 626,989
Total	2 537 072,897	2 590 865,545

4.10- Intérêts des mises en pensions

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Le solde de cette rubrique au 31/12/2021 est nul.

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :

A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	44 363,961	180 958,540	47 380,803	205 669,137
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	29 750,000	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	100 100,737	408 893,474	107 413,549	478 899,953
Total	151 902,198	619 602,014	162 231,852	714 319,090

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL.

Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance du CMF	17 745,583	72 383,415	18 952,316	82 267,655
Sces bancaires et assimilés	594,763	2 519,385	690,608	4 196,021
TCL	3 696,928	9 008,331	2 771,075	7 632,110
Jetons de présence	4 000,000	20 200,000	9 000,000	24 000,000
Commissions encourues (*)	0,000	13 055,680	0,000	0,000
Total	26 037,274	117 166,811	31 413,999	118 095,786

(*) Il s'agit des commissions sur le dénouement des opérations de pension livrées.